

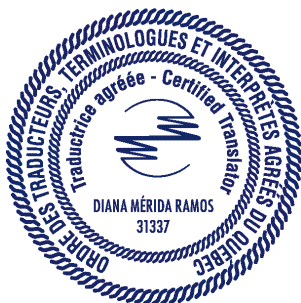


Ombre-Elle

POLÍTICA SOBRE LA CONFIDENCIALIDAD Y LA PROTECCIÓN DE LA INFORMACIÓN PERSONAL

Ombre-Elle

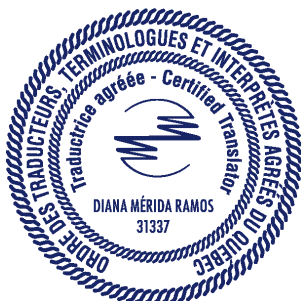
Adoptada el 5 de diciembre del 2023



Diana Mérida Ramos

TABLA DE MATERIAS

Historial de los cambios hechos al documento	3
Objetivo.....	3
Campo de aplicación.....	3
Modalidad de aplicación	3
Roles y responsabilidades de los miembros del equipo de trabajo.....	4
Nuestro compromiso	4
1. Proteger la información personal y los datos confidenciales obtenidos y que se encuentran bajo la responsabilidad de Ombre-Elle	5
2. Informar a la persona concerniente sobre la colecta de la información personal al momento en que es recolectada	5
3. Recabar únicamente los datos necesarios y útiles	5
Información sobre la clientela atendida	5
Información sobre las empleadas y las candidatas	6
Información sobre las becarias, contractuales y voluntarias	6
Información sobre los donadores	6
4. Cuando se requiera, obtener el consentimiento durante la colecta para la utilización y de la transmisión de la información personal	6
5. Conservar su información personal el tiempo necesario para la realización de fines específicos	7
6. Proteger la información personal con ayuda de medidas apropiadas.....	7
7. Cuando sea requerido,informar a las personas sobre la información personal que se posee sobre ellas	8
8. Asegurar el tratamiento rápido y confidencial de las quejas.....	9
9. Utilización de « cookies »	10



Diana Mérida Ramos

HISTORIAL DE LOS CAMBIOS HECHOS AL DOCUMENTO

Fecha de creación	Noviembre del 2023
Versión xx	Fecha de modificación

OBJETO

El objetivo de la política consiste en motivar prácticas responsables en materia de tratamiento y gestión de datos personales, en conformidad con la *Ley sobre la protección de la información personal*.

La protección de datos confidenciales se enfoca particularmente en dar a conocer los medios con los que Ombre-Elle se compromete para preservar la confidencialidad de la información personal que colecta. Se concentra de igual manera en dar a conocer el proceso puesto en marcha para tratar las quejas relativas a la protección de la información personal y a los incidentes vinculados con la confidencialidad.

CAMPO DE APLICACIÓN

La presente política se aplica a la información personal y a los datos considerados confidenciales y recabados, utilizados, conservados o comunicados por Ombre-Elle. Dicha política se ocupa particularmente de los datos sobre los donadores, de la información vinculada a las actividades del organismo, de la información sobre la clientela, sobre los miembros de su consejo de administración, sobre los miembros del personal, sobre los miembros individuales y sobre los voluntarios.

La presente política se aplica a las relaciones entre todas las personas: mujeres, niños, administradoras, donadores, miembros del personal, voluntarios, socios y cualquier persona presente en los diferentes locales de Ombre-Elle.

Esta política se aplica igualmente en las relaciones con terceros, proveedores de servicios, que se ocupan de la información confidencial a nombre de Ombre-Elle.

MODALIDAD DE APLICACIÓN

El responsable de la protección de la información personal y el consejo administrativo son responsables de la implementación y de la aplicación de la política de confidencialidad.

Las administradoras, la dirección, las empleadas, las becarias y los voluntarios deben llenar, en vigor de esta política, un formulario en el que se comprometen a



Si dichas personas infringen la presente política, estarán sujetas a medidas disciplinarias que Ombre-Elle juzgue adecuadas y que pueden conducir al despido o a la exclusión.

Dicha política entró en vigor el 6 de diciembre del 2023 y fue publicada en el sitio internet.

ROLES Y RESPONSABILIDADES DE LOS MIEMBROS DEL EQUIPO DE TRABAJO

Cada una de las integrantes del equipo de trabajo de Ombre-Elle se compromete formalmente en su contrato de trabajo a respetar la presente política y la confidencialidad de la información personal, recolectada por ella misma o por cualquier otra persona.

La persona responsable de la protección de la información personal dentro de la Casa fue objeto de una nominación escrita hecha por parte del consejo administrativo.

Esta persona posee las siguientes responsabilidades:

- Vigilar que se hayan tomado las medidas necesarias para asegurar la protección de la información personal y de la colecta, es decir, que se haya procedido a su destrucción.
- Responder a las peticiones de acceso, de rectificación y de comunicación con terceros.
- Recibir expedientes de quejas y de incidentes vinculados con la confidencialidad, documentarlas y asegurar su procesamiento;
- Mantener al día el registro de incidentes de confidencialidad.

NUESTRO COMPROMISO

Ombre-Elle se compromete a:

1. Proteger la información personal y los datos confidenciales que están bajo su control.
2. Informar a la persona concerniente sobre la colecta de la información personal al momento en el que es recolectada.
3. Recabar únicamente los datos necesarios y útiles;
4. Obtener el consentimiento durante la colecta de la utilización o de la transmisión de la información personal cuando se requiera;
5. Conservar la información personal tanto tiempo como sea necesario para la ejecución de fines específicos;
6. Proteger la información personal con ayuda de medidas apropiadas;
7. Cuando se requiera, comunicarle a las personas que se posee información personal sobre el tratamiento diligente y confidencial de las quejas.



1. PROTEGER LA INFORMACIÓN PERSONAL Y LOS DATOS CONFIDENCIALES OBTENIDOS Y QUE SE ENCUENTRAN BAJO LA RESPONSABILIDAD DE OMBRE-ELLE

Ombre-Elle es responsable de la información personal que posee y controla. Ombre-Elle establecerá medidas apropiadas con el fin de ofrecer un nivel de protección comparable cuando la mencionada información sea tratada por un tercero. Ombre-Elle ha establecido políticas y procedimientos que se enfocan en proteger la información personal. Ombre-Elle ha designado a un responsable para la protección de la información personal con el fin de supervisar las cuestiones vinculadas con la confidencialidad y planteadas a Ombre-Elle. También hemos formado a nuestras empleadas respecto a nuestra política de confidencialidad y a su papel en materia de protección de la información personal.

2. INFORMAR A LA PERSONA CONCERNIENTE SOBRE LA COLECTA DE LA INFORMACIÓN PERSONAL AL MOMENTO EN QUE ES RECOLECTADA.

Cuando Ombre-Elle recaba información personal, usted será informada verbalmente, por escrito o por correo sobre los motivos de dicha colecta, sobre nuestra intención respecto a su información y sobre las personas con quienes podríamos compartirla.

Excepto cuando sea requerido o permitido por la ley, Ombre-Elle no comunicará, sin su consentimiento, la información que tenga fines distintos para los cuales fue recabada. La información personal es compartida únicamente con las personas que la necesitan para el ejercicio de sus funciones.

3. RECABAR ÚNICAMENTE LOS DATOS NECESARIOS Y ÚTILES

Ombre-Elle limitará la colecta de la información personal y solamente solicitará lo que de manera razonable es exigido para el funcionamiento de sus actividades y para poder ofrecer sus servicios. La información personal recabada es considerada como aquella que es necesaria para el objetivo del expediente. La información es tratada de manera confidencial.

Información sobre la clientela atendida

Ombre-Elle recaba, utiliza, conserva y comunica información sobre su clientela con los fines siguientes:

- Crear y mantener las relaciones de ayuda;
- Identificar necesidades y preferencias;
- Ofrecer servicios de ayuda y de albergue apropiados para la situación de usted;
- Garantizar la seguridad de las personas.



Información sobre las empleadas y las candidatas

Ombre-Elle recaba información personal de los empleados para depositar su salario, para conformarse con la legislación vigente, para ofrecerles ventajas sociales, para utilizar herramientas de gestión de rendimiento, para mejorar o gestionar los programas, políticas y relaciones de empleadas, para preparar situaciones de urgencia y, de manera general, para establecer, gestionar o terminar la relación laboral.

Ombre-Elle recaba igualmente información personal sobre las personas que buscan empleo en Ombre-Elle para seleccionar a las candidatas y asegurar que las personas calificadas sean contratadas para los puestos adecuados.

Cuando es necesario, la información personal recabada por Ombre-Elle puede ser transferida a nuestros proveedores de seguros y de ventajas sociales, a los administradores de nuestros regímenes de retiro y a cualquier otra sociedad implicada en las actividades contractuales que colaboran para beneficio nuestro. La información personal será además utilizada únicamente con los fines para los cuales ésta fue recopilada.

Información sobre las becarias, contractuales y voluntarias

Ombre-Elle recaba información personal sobre las becarias, contractuales o voluntarias, necesaria para la gestión de la práctica, del contrato de negocios o para la colaboración con las voluntarias.

Información sobre los donadores

Ombre-Elle concede gran importancia a la confianza de los donadores que deciden apoyarla. Por consiguiente, hace lo mejor para limitar la recopilación y la utilización de información personal de sus donadores y para proteger su confidencialidad. Ninguna información es divulgada sin la obtención del consentimiento del donador.

4. CUANDO SE REQUIERA, OBTENER EL CONSENTIMIENTO DURANTE LA COLECTA PARA LA UTILIZACIÓN O TRANSMISIÓN DE LA INFORMACIÓN PERSONAL;

De manera general, el consentimiento de la colecta, la utilización y la conservación de la información personal al momento de recabarla se hace de manera implícita. La firma de un contrato, la solicitud de ayuda, de albergue o el donativo son considerados como un consentimiento tácito para recabar y utilizar la información necesaria para la creación del

Cuando la información recabada es de naturaleza sensible, será solicitado consentimiento específico para clarificar los motivos de la colecta. La información no recabada únicamente por esos motivos. Si se trata de otro motivo, el



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Diana Merida Ramos".

consentimiento de la persona debe ser nuevamente obtenido. El consentimiento es válido por la duración necesaria para la realización de las actividades para las cuales la información fue recabada. Ombre-Elle tomará en consideración el grado de sensibilidad de información personal durante la elección del formato y del método de obtención del consentimiento.

La información personal respecto a un menor de menos de 14 años será recabada en colaboración con él y con el consentimiento del titular de la autoridad parental, excepto cuando esta obtención sea manifiestamente benéfica para el menor.

Ombre-Elle solicitará su consentimiento antes de divulgar su información personal a un tercero, excepto en lo que concierne a las excepciones previstas por la ley. Cuando una empleada acepta una oferta de empleo o ventajas sociales, esta aceptación constituye, de manera general, un consentimiento que autoriza a Ombre-Elle a coleccionar, a utilizar y a transmitir información personal a causa de todos los motivos identificados.

La persona que ha dado su consentimiento podrá, en cualquier momento, retirarlo, presentando una solicitud escrita, si el consentimiento fue dado por escrito; de lo contrario, una solicitud verbal será suficiente.

5. CONSERVAR LA INFORMACIÓN PERSONAL EL TIEMPO NECESARIO PARA LA REALIZACIÓN DE FINES ESPECÍFICOS;

Ombre-Elle conservará la información personal tanto tiempo como sea necesario para fines determinados o tal como sea requerido o permitido por la ley.

6. PROTEGER LA INFORMACIÓN PERSONAL CON AYUDA DE MEDIDAS APROPIADAS

Esta información puede ser conservada sobre diferentes soportes: en expedientes impresos o digitales, y su acceso se encuentra protegido. En tal caso, solamente las personas responsables de Ombre-Elle y las que tienen la calidad para conocer la información están autorizadas para hacerlo. La información debe ser necesaria para el ejercicio de sus funciones.

Ombre-Elle protegerá la información personal utilizando medidas de seguridad adecuadas, contra los riesgos de pérdida, robo, acceso, divulgación, copia, utilización, modificación o destrucción no autorizada, independientemente del formato de conservación. Consideramos el nivel de sensibilidad de la información cuando el nivel de protección requerido. Ombre-Elle destruirá minuciosamente la información personal con el fin de impedir cualquier acceso no autorizado. En caso de una pérdida de seguridad, nos daremos a la tarea de limitar cualquier perjuicio potencial.



Diana Mérida Ramos

Todas las empleadas que acceden a la información personal deberán respetar el carácter confidencial y privado de la información en cuestión.

Ombre-Elle protegerá la información personal transmitida a terceros dentro del marco de convenios contractuales que estipulan que los terceros deben respetar el carácter confidencial de la información personal y conformarse a las exigencias legales impuestas por la legislación.

Ombre-Elle, quien hace tratos con prestadores de servicios tecnológicos para conservar la información personal, obtuvo por parte de éstos, un compromiso para asegurar su protección y preservar la confidencialidad. Este compromiso fue previsto en el contrato que la vincula con sus proveedores quienes también deben precisar en su contrato los medios utilizados para asegurar la protección de la información personal y que ésta última será únicamente utilizada en el marco de la ejecución del contrato.

Ombre-Elle consideró en igual medida incluir en los contratos una disposición con el proveedor de servicios tecnológicos que prevea que Ombre-Elle sea informada sobre cualquier incidente relacionado con la confidencialidad y que cuestione la información personal recabada por la misma.

7. CUANDO SEA REQUERIDO, INFORMAR A LAS PERSONAS SOBRE LA INFORMACIÓN PERSONAL QUE SE POSEE SOBRE ELLAS.

Cuando sea requerido, Ombre-Elle permitirá a las personas concernientes examinar la información personal conservada por Ombre-Elle en lo que a ellas respecta. Cualquier solicitud de información personal solicitada por cualquier persona concerniente debe dirigirla por escrito a Ombre-Elle. Debe precisar la o las informaciones personales, el nombre completo, la información de contacto (dirección postal, correo electrónico y teléfono) de la persona que ha hecho la solicitud y justificar su identidad. La solicitud puede igualmente tratar sobre una rectificación o sobre la eliminación de alguna información.

Cuando la persona se encuentra en condición de discapacidad, se tomarán medidas de acceso, cuando así se solicite, para permitir que se ejerzan sus derechos de acceso o su rectificación.

Ombre-Elle responderá con diligencia a más tardar en un lapso de 30 días a partir de la fecha de recepción de la solicitud.

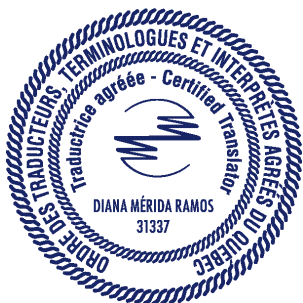
Cualquier solicitud de transmisión de la información personal presentada por un tercero debe también hacerse por escrito. En la mayoría de los casos, Ombre-Elle obtendrá el consentimiento escrito de la persona concerniente antes de transmitir la información a un tercero. Ombre-Elle podrá, de igual manera, transmitir la información personal sin el consentimiento de la persona cuando el organismo esté obligado a hacerlo.



Derek Kennedy

9. UTILIZACIÓN DE «COOKIES»

El presente sitio no coloca ninguna «cookie» permanente en los discos duros de las computadoras de los visitantes, sin embargo, solamente un archivo cookie temporal será requerido para mejorar el rendimiento de ciertas funcionalidades del sitio.



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Diana Mérida Ramos".

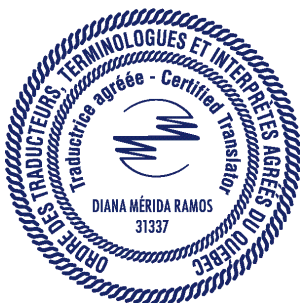


L'Ombre-Elle

POLITIQUE SUR LA CONFIDENTIALITÉ ET LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

L'Ombre-Elle

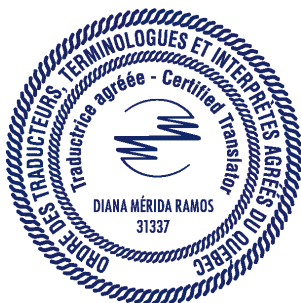
Adopté le 5 décembre 2023



Diana Mérida Ramos

TABLE DES MATIÈRES

Historique des changements au document.....	3
Objet.....	3
Champ d'application.....	3
Modalité d'application	3
Les rôles et responsabilités des membres de l'équipe de travail	4
Notre engagement	4
1. Protéger les renseignements personnels et les données confidentielles obtenus et sous son contrôle	5
2. Informer la personne concernée lors de la collecte de renseignements personnels au moment où ceux-ci sont recueillis.....	5
3. Ne recueillir que les données nécessaires et utiles.....	5
Renseignements sur la clientèle desservie	5
Renseignements sur les employées et candidates	6
Renseignements sur les stagiaires, contractuelles et bénévoles	6
Renseignements sur les donateurs	6
4. Obtenir le consentement lors de la collecte, de l'utilisation ou la communication de renseignements personnels lorsque requis.....	6
5. Conserver vos renseignements personnels aussi longtemps que nécessaire pour la réalisation des fins déterminées	7
6. Protéger les renseignements personnels à l'aide de mesures appropriées.....	7
7. Sur demande, informer les personnes des renseignements personnels que nous détenons à leur sujet.....	8
8. Assurer le traitement rapide et confidentiel des plaintes	9
9. Utilisation de fichiers témoins (« cookies »).....	9



Diana Mérida Ramos

HISTORIQUE DES CHANGEMENTS AU DOCUMENT

Date de création	Novembre 2023
Version xx	Date de modification

OBJET

L'objectif de la politique est d'encourager des pratiques responsables en matière de traitement et de gestion des données personnelles, en conformité avec la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Plus spécifiquement, la politique de protection des données confidentielles vise à faire connaître les moyens auxquels L'Ombre-Elle s'engage afin de préserver la confidentialité des renseignements personnels qu'elle recueille. Elle vise également à faire connaître le processus qu'elle a mis en place pour traiter les plaintes relatives à la protection des renseignements personnels et aux incidents de confidentialité.

CHAMP D'APPLICATION

La présente politique s'applique aux renseignements personnels et aux données jugées confidentielles, recueillis, utilisés, conservés ou communiqués par L'Ombre-Elle. Elle traite notamment des données concernant ses donateurs, des informations liées aux activités de l'organisme, des renseignements concernant la clientèle, les membres de son conseil d'administration, les membres de son personnel, les membres individuels et les bénévoles.

La présente politique s'applique aux relations entre toutes personnes : femmes, enfants, administratrices, donateurs, membres du personnel, bénévoles, partenaires et toutes personnes étant présentes dans les différents locaux de L'Ombre-Elle.

Elle s'applique également dans les relations avec les tiers, fournisseurs de services, qui traitent des informations confidentielles pour le compte de L'Ombre-Elle.

MODALITÉ D'APPLICATION

La responsable de la protection des renseignements personnels ainsi que le conseil d'administration sont responsables de la mise en œuvre et de l'application de la politique de confidentialité.

En outre, les cadres, la direction, les employées, les stagiaires et les bénévoles doivent remplir, dès l'adoption de cette politique, un formulaire d'engagement à respecter



Si ces personnes enfreignent la présente politique, elles seront soumises aux mesures disciplinaires jugées adéquates par L'Ombre-Elle, pouvant aller jusqu'au congédiement ou l'exclusion.

Elle entre en vigueur le 6 décembre 2023. Elle est publiée sur son site Internet.

LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

Chacune des membres de l'équipe de travail de L'Ombre-Elle s'engage formellement dans son contrat de travail à respecter la confidentialité des renseignements personnels collectés par elle-même ou par toute autre personne, ainsi que la présente politique.

La personne responsable de la protection des renseignements personnels au sein de la Maison est celle ayant fait l'objet par écrit d'une nomination par le conseil d'administration.

Cette personne détient les responsabilités suivantes :

- Veiller à ce que les moyens soient pris pour s'assurer de la protection des renseignements personnels, de la collecte à leur destruction;
- Répondre aux demandes d'accès, de rectification et de communication à des tiers;
- Recevoir les dossiers de plaintes et d'incidents de confidentialité, les documenter et s'assurer de leur traitement;
- Tenir le registre des incidents de confidentialité.

NOTRE ENGAGEMENT

L'Ombre-Elle s'engage à :

1. Protéger les renseignements personnels et les données confidentielles obtenus et sous son contrôle;
2. Informer la personne concernée lors de la collecte de renseignements personnels au moment où ceux-ci sont recueillis;
3. Ne recueillir que les données nécessaires et utiles;
4. Obtenir le consentement lors de la collecte, de l'utilisation ou de la communication de renseignements personnels lorsque requis;
5. Conserver les renseignements personnels aussi longtemps que nécessaire pour la réalisation des fins déterminées;
6. Protéger les renseignements personnels à l'aide de mesures appropriées;
7. Sur demande, informer les personnes des renseignements personnels détenus à leur

traitement rapide et confidentiel des plaintes.



1. PROTÉGER LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET LES DONNÉES CONFIDENTIELLES OBTENUS ET SOUS SON CONTRÔLE

L'Ombre-Elle est responsable des renseignements personnels qu'elle détient et qu'elle contrôle. L'Ombre-Elle mettra en place des mesures appropriées pour offrir un niveau de protection comparable lorsque lesdits renseignements sont traités par un tiers. L'Ombre-Elle a établi des politiques et des procédures visant à protéger les renseignements personnels. L'Ombre-Elle a désigné une responsable de la protection des renseignements personnels afin de superviser les questions de confidentialité rencontrées à L'Ombre-Elle. Nous avons également formé nos employées quant à notre politique de confidentialité, et à leur rôle en matière de protection des renseignements personnels.

2. INFORMER LA PERSONNE CONCERNÉE LORS DE LA COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS AU MOMENT OÙ CEUX-CI SONT RECUEILLIS

Quand L'Ombre-Elle collecte des renseignements personnels, vous serez informé verbalement, par écrit ou par courriel des motifs d'une telle collecte, de notre intention vis-à-vis de vos renseignements et des personnes avec qui nous pourrions les partager.

Sauf lorsque requis ou permis par la loi, L'Ombre-Elle ne communiquera pas, sans votre consentement, des renseignements à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été recueillis. Les renseignements personnels ne sont partagés qu'avec les personnes qui en ont besoin pour l'exercice de leur fonction.

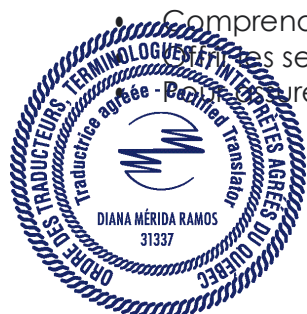
3. NE RECUEILLIR QUE LES DONNÉES NÉCESSAIRES ET UTILES

L'Ombre-Elle limitera la collecte de renseignements personnels et ne demandera que ce qui est exigé de manière raisonnable pour le fonctionnement de ses activités et pour offrir ses services. Les renseignements personnels collectés sont uniquement ceux considérés comme étant nécessaires à l'objet du dossier. Ils sont tous traités de façon confidentielle.

Renseignements sur la clientèle desservie

L'Ombre-Elle collecte, utilise, conserve et communique des renseignements à propos de sa clientèle pour les fins suivantes :

- Établir et maintenir des relations d'aide ;
- Comprendre les besoins et préférences ;
- Offrir des services d'aide et d'hébergement appropriés à leur situation ;
- Assurer la sécurité des personnes.



Renseignements sur les employées et candidates

L'Ombre-Elle collecte des renseignements personnels sur les employées de façon à verser leurs salaires, de se conformer à la législation en vigueur, de leur offrir des avantages sociaux, d'utiliser les outils de gestion du rendement et d'améliorer ou de gérer les programmes, politiques et relations des employées, pour des raisons de préparation aux situations d'urgence, et de manière générale, de façon à établir, gérer ou cesser la relation de travail.

L'Ombre-Elle collecte également des renseignements personnels sur les personnes qui recherchent un emploi à L'Ombre-Elle dans le but de sélectionner les candidates et de s'assurer que les personnes qualifiées sont embauchées pour les postes adéquats.

Lorsque nécessaire, les renseignements personnels recueillis par L'Ombre-Elle peuvent être transférés à nos prestataires d'assurance et d'avantages sociaux, les administrateurs de nos régimes de retraite et à toute autre société impliquée dans des activités contractuelles pour notre compte. Les renseignements personnels seront en outre utilisés uniquement aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis.

Renseignements sur les stagiaires, contractuelles et bénévoles

L'Ombre-Elle collecte des renseignements personnels sur les stagiaires, contractuelles et bénévoles nécessaires à la gestion du stage, du contrat d'affaires ou de la collaboration avec les bénévoles.

Renseignements sur les donateurs

L'Ombre-Elle accorde énormément d'importance à la confiance des donateurs qui décident de l'appuyer. Par conséquent, elle fait de son mieux pour limiter la collecte et l'utilisation des renseignements personnels de ses donateurs et pour en protéger la confidentialité. Aucune information n'est divulguée sans l'obtention du consentement du donateur.

4. OBTENIR LE CONSENTEMENT LORS DE LA COLLECTE, DE L'UTILISATION OU LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS LORSQUE REQUIS

De manière générale, le consentement à la collecte, utilisation, conservation de renseignements personnels au moment de la collecte est faite de façon implicite. La signature d'un contrat, la demande d'aide ou d'hébergement ou le don sont considérés comme un consentement tacite à la collecte et l'utilisation de l'information nécessaire à la gestion du dossier.

Cependant, lorsque les informations recueillies sont de nature sensible, un consentement explicite sera demandé. Les motifs de la collecte sera demandé. Les renseignements ne peuvent être utilisés que pour ces motifs. S'il s'agit d'un autre motif, le consentement



David Kennedy

de la personne sera obtenu à nouveau. Le consentement ne vaut que pour la durée nécessaire à la réalisation des activités pour lesquelles les renseignements personnels ont été collectés. L'Ombre-Elle prendra en compte le degré de sensibilité des renseignements personnels lors du choix du format et de la méthode d'obtention du consentement.

Les renseignements personnels concernant un mineur de moins de 14 ans seront recueillis auprès de celui-ci avec le consentement du titulaire de l'autorité parentale, sauf lorsque cette collecte sera manifestement au bénéfice de ce mineur.

L'Ombre-Elle vous demandera votre consentement avant de divulguer vos renseignements personnels à un tiers, sauf pour les exceptions prévues par la loi. Lorsqu'une employée accepte une offre d'emploi ou des avantages sociaux, cette acceptation constitue de manière générale un consentement autorisant L'Ombre-Elle à collecter, à utiliser et à communiquer des renseignements personnels pour tous les motifs identifiés.

À tout moment, la personne ayant donné son consentement pourra le retirer, en présentant une demande écrite si le consentement a été donné par écrit, sinon une demande verbale sera suffisante.

5. CONSERVER VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS AUSSI LONGTEMPS QUE NÉCESSAIRE POUR LA RÉALISATION DES FINS DÉTERMINÉES

L'Ombre-Elle conservera les renseignements personnels seulement aussi longtemps qu'il est nécessaire aux fins déterminées, ou comme il est requis ou permis par la loi.

6. PROTÉGER LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS À L'AIDE DE MESURES APPROPRIÉES

Ces renseignements peuvent être conservés sur différents supports, dans des dossiers papier ou numériques, et leur accès est sécurisé. Dans tous les cas, seules les personnes responsables au sein de L'Ombre-Elle et qui ont la qualité pour prendre connaissance des renseignements sont habilitées à le faire. Les renseignements doivent être nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

L'Ombre-Elle protégera les renseignements personnels en utilisant des mesures de sécurité adéquates, contre les risques de perte, de vol, d'accès, de divulgation, de copie, d'utilisation, de modification ou de destruction non autorisés, indépendamment du format de conservation. Nous considérons le niveau de sensibilité des renseignements lorsque nous déterminons le niveau de protection requis. L'Ombre-Elle détruira avec soin les renseignements personnels afin d'empêcher tout accès non autorisé. En cas de bris de sécurité, nous ferons un devoir de limiter tout préjudice potentiel.

Toutes les employées qui accèdent aux renseignements personnels devront respecter le droit à la vie privée et le droit à l'information de la personne dont les renseignements sont personnels et privés.



Derek Kennedy

L'Ombre-Elle protégera les renseignements personnels qui sont transférés à des tiers dans le cadre d'ententes contractuelles qui stipulent que le tiers doit respecter le caractère confidentiel des renseignements personnels et se conformer à toutes les exigences légales imposées par la législation.

L'Ombre-Elle faisant affaire avec un ou des fournisseurs de services technologiques pour conserver les renseignements personnels a obtenu de ceux-ci un engagement d'assurer leur protection et d'en préserver la confidentialité. Cet engagement a été prévu dans le contrat la liant à ses fournisseurs. Les fournisseurs doivent aussi préciser dans leur contrat les moyens qu'ils ont pris pour assurer la protection des renseignements personnels et que ces derniers ne seront utilisés que dans le cadre de l'exécution du contrat.

L'Ombre-Elle a également vu à inclure une disposition dans les contrats avec ses fournisseurs de services technologiques prévoyant qu'elle soit avisée de tout incident de confidentialité mettant en cause des renseignements personnels collectés par elle.

7. SUR DEMANDE, INFORMER LES PERSONNES DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS QUE NOUS DÉTENONS À LEUR SUJET

Sur demande, L'Ombre-Elle permettra aux personnes concernées de revoir les renseignements personnels conservés par L'Ombre-Elle à leur sujet. Toute demande de renseignements personnels par une personne concernée doit être adressée par écrit à L'Ombre-Elle. Elle doit préciser le ou les renseignements demandés, le nom et les coordonnées (adresse postale, courrier électronique et téléphone) de la personne qui en fait la demande, et justifier son identité. La demande peut également porter sur une rectification ou la suppression d'un renseignement.

Lorsque la personne est en situation de handicap, des mesures d'accessibilité seront prises, sur demande, pour lui permettre d'exercer ses droits d'accès ou de rectification.

L'Ombre-Elle répondra avec diligence au plus tard dans les 30 jours de la date de réception de la demande.

Toute demande de communication de renseignements personnels présentée par un tiers doit l'être aussi par écrit. Dans la vaste majorité des cas, L'Ombre-Elle obtiendra le consentement écrit de la personne concernée avant de communiquer des renseignements personnels à un tiers. L'Ombre-Elle pourra également communiquer des renseignements personnels sans le consentement de la personne, lorsqu'elle y est obligée par la loi. Dans ces cas, elle veillera à ne communiquer que les renseignements personnels exigés en vertu de cette loi et des circonstances de la demande de communication.

Dans certains cas, L'Ombre-Elle peut se trouver dans l'incapacité d'offrir un accès à tous les renseignements personnels conservés à propos d'une employée, d'une femme ou d'un



enfant. Par exemple, L'Ombre-Elle n'offrira pas d'accès lorsque celui-ci pourra révéler des renseignements personnels à propos d'un tiers, sauf si les renseignements demandés peuvent être séparés du dossier, ou si le tiers consent à la communication de ses renseignements. D'autres motifs de refus d'accès peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, les situations dans lesquelles la communication peut, de manière raisonnable, menacer la vie, la santé ou la sécurité d'une autre personne, les renseignements protégés par le secret professionnel de l'avocat, les communications qui pourraient révéler des renseignements recueillis dans le cadre d'une enquête ou en violation d'un accord ou d'une infraction à une loi. Lorsque l'accès aux renseignements d'une personne est refusé, L'Ombre-Elle fournira les motifs d'un tel refus.

Vous pouvez aussi demander à L'Ombre-Elle d'apporter des modifications à leurs renseignements personnels si ces renseignements sont périmés, inexacts ou incomplets. L'Ombre-Elle modifiera promptement les renseignements personnels qui s'avèrent inexacts ou incomplets. Toutes les différences non résolues en matière d'exactitude des renseignements personnels seront notées dans le dossier de la personne.

8. ASSURER LE TRAITEMENT RAPIDE ET CONFIDENTIEL DES PLAINTES

Toute personne désirant soumettre une plainte relative à la présente politique ou plus généralement à la protection de renseignements personnels doit le faire par écrit en y indiquant son nom, ses coordonnées et le ou les motifs de sa plainte. Elle la transmet à la personne responsable de la protection des renseignements personnels désignée par L'Ombre-Elle.

L'Ombre-Elle s'engage à traiter la plainte de manière confidentielle et à y répondre avec diligence au plus tard dans les 30 jours de la date de réception de la plainte, sous réserve d'avoir obtenu toutes les informations nécessaires pour traiter la demande adéquatement.

La responsable de la protection des renseignements personnels doit également enquêter lorsqu'un incident de confidentialité survient et aviser sans délai la ou les personnes concernées et la Commission d'accès à l'information s'il y a lieu, c'est-à-dire si l'incident présente un risque de préjudice sérieux. De plus, elle a la responsabilité d'identifier les mesures raisonnables pour diminuer les risques qu'un préjudice soit causé aux personnes concernées et éviter que de nouveaux incidents de même nature ne se produisent.

9. UTILISATION DE FICHIERS TÉMOINS (« COOKIES »)

Le site ne place aucun fichier témoin (« cookie ») permanent dans les disques durs des ordinateurs des visiteurs, mais uniquement un fichier témoin temporaire requis pour améliorer la performance de certaines fonctionnalités du site.

